

Alternatives p4

Des militants refusent de consommer davantage et cherchent des solutions

Sécuritaire p10

La liste des caméras de vidéosurveillance installées à Montpellier

TER p12

Les nouvelles mesures ne produiront pas leurs effets avant 2007

l'Accroche

2€

Le journal indépendant de Montpellier

N°7 - 13 février 2006 - Mensuel ou presque - 2 € - www.laccroche.info

ENVIRONNEMENT.

FRÊCHE VOIT L'AVENIR DE MONTPELLIER EN VERT



Le 1^{er} février, le président de l'agglomération a déclaré vouloir faire de Montpellier « l'une des métropoles les plus vertes d'Europe ». (page 3)

La liberté oui, mais la liberté pour tous

Suite à un article paru dans *l'Accroche* n°6, nous avons reçu du comité de quartier « Les amoureux de Candolle », le « droit de réponse » ci-dessous.

Le *sécuritaire* en réponse aux *fêtards* » titre de votre article de janvier, j'aurai tendance à dire : « *C'est un peu court, jeune homme !* » car ces fêtes qui durent depuis plusieurs mois n'ont pas éveillé aussitôt chez les habitants de Candolle un sentiment aussi radical que celui que vous décrivez. Candolle a toujours été un quartier vivant, tolérant, festif, ouvert sur les autres et qui – espérons-le – le restera.

Il y a eu donc des tentatives de dialogue avec ceux que vous appelez les « *fêtards* » car nous les espérons tolérants eux aussi, c'est-à-dire prêts à nous écouter et à nous accorder le droit de vivre en conformité avec nos goûts et nos obligations (familiales, professionnelles et autres). Mais tolérants que nenni ! Ils veulent juste faire la fête quand ils veulent, où ils veulent et comme ils veulent et l'Autre, le différent est forcément « *un bourge* » « *un coincé* », en un mot, « *un CON* » !

En quête de sens, ces jeunes veulent pré-

server des sanctuaires, des moments de tendresse et c'est charmant. Ce repli sur des « niches », ce morcellement en sec-tes permet – comme l'écrivait M. Duvignaud – de « *partager un peu d'affectivité, certains mythes, un consensus limité à quelques-uns, de la sexualité, quelques rêves, artificiels ou non* ».

Il est vrai que depuis un demi-siècle, finis les fêtes et les rites nuptiaux, terminés les repas ou ripailles d'enterrement, disparues les fêtes et les foires qui servaient de défouloir du samedi soir. Les « *cuites* » y étaient ritualisées et la « *cogne* » une expression du « *refoulé* ».

Quelques rites perdurent : le carnaval (mais si aseptisé et encadré), le « *jour des paillasses* » à Cournonterral (réservé aux autochtones et ouvertement misogyne) ; mais ne nous y trompons pas, la fête du XXI^e siècle que l'on fait, en cache toujours une autre que l'on ne fait pas : mystification d'un pouvoir qui reste à prendre, la fête donne l'illusion d'un espace triomphant d'une liberté acquise mais qui n'est qu'éphémère.

Alors, faute de jouir de sa liberté il devient plus facile d'en priver l'autre.

Il y aurait donc selon vous et selon Monsieur le Maître de Conférences en Sociologie, la Fête « *révélatrice du vitalisme social* » – c'est-à-dire du principe

vital – inhérent aux seuls noctambules de la place Candolle et un parfum (ou une odeur nauséabonde) de dictature du côté des riverains.

Mais, en fait, c'est quoi une dictature ? « *Concentrations de tous les pouvoirs entre les mains d'un individu, d'une assemblée, d'un parti, d'une classe.* » Ah, et c'est quoi une classe ? « *Ensemble des personnes qui ont en commun... un genre de vie...* » Sans langue de bois, c'est celui qui gueule le plus fort qui fait la loi et là, sur le niveau sonore, il n'y a pas photo !!!

P.S. : Dans la première moitié de sa vie, le peintre Alexandre Bonnier écrivait : « *Je sais que durant la fête, dans mon dos, pendant que je m'amuse et m'abandonne, on manipule la liberté que je m'accorde un instant.* » Si nous réfléchissions ENSEMBLE ! ■

Monique Michenaud, membre du comité de quartier « Les Amoureux de Candolle » ; Fahd TOUMA, secrétaire ; Sylvie RABER-KEEL, présidente.

l'Accroche : nous ne pouvons que conseiller aux membres de l'association de relire l'article en question. Nous pensons, en effet, qu'il n'est pas aussi déséquilibré que le courrier ci-dessus pourrait le laisser croire. Deux exemples. Le mot « *dictature* » a été écrit entre guillemets car prononcé par le capitaine Ponzoni de la police nationale. Ensuite, « *sécuritaire* » était relatif aux mesures proposées par la mairie (vidéosurveillance) et par la police (suppression des bancs).

Frêche et les noms

Si Frêche tient absolument à changer un nom... on peut lui en suggérer un, qui n'attend que cela depuis la mise en service du tramway. A Montpellier, l'une des stations s'appelle « Université des sciences et des lettres ». Or, si elle est effectivement proche de la fac de sciences, ce n'est absolument PAS celle qui dessert la fac de lettres ! Chaque année, des centaines de personnes qui ne connaissent pas encore les lieux, se font piéger et doivent se taper inutilement plusieurs centaines de mètres de marche à pied le long de la voie pour revenir jusqu'à la « vraie » station. Celle la plus proche de la fac de lettres est baptisée « Saint-Éloi ». Il faudrait donc suggérer au président de l'agglomération de Montpellier, Georges Frêche, d'accoler « Université des lettres » au nom de cette station « Saint-Éloi » plutôt qu'à l'autre. Ce serait enfin une décision qui l'honorerait et qui ferait consensus. ■

Jean-Philippe Chalvin

LE NOM QU'IL FAUDRAIT CHANGER À MONTPELLIER, C'EST CELUI DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL!!!



Brèves - Anicroches - Brèves - Anicroches

Frêche écolo ?

Conférence de presse, campagne de communication (240 000 € de budget), 25 actions visant à diminuer la quantité de déchets ultimes. L'agglomération de Montpellier et son président ne lésinent pas sur les moyens pour afficher son « ambition ». A savoir : « Faire de Montpellier l'une des métropoles les plus vertes d'Europe. » Rien de moins. Alors évolution durable de Georges Frêche qui se qualifie lui-même de « nouveau converti à l'écologie », ou manœuvre politique ? Rendez-vous dans quelques mois pour les résultats. Pour l'instant, sur les deux affiches de la campagne, une seule vise clairement à inciter les habitants à

trier leurs déchets (« La bourse ou le tri »). Quant à l'autre (« Ensemble cultivons l'avenir »), elle mêle habilement cet objectif à celui de vanter les réalisations (passées et futures) de l'agglo.

Girouette nucléaire

« C'est facile de dire que si on n'avait pas le nucléaire, on n'aurait rien. Mais il faut réduire le nucléaire. Plus tôt on pourra s'en passer, mieux ce sera. » C'est ce qu'aurait déclaré Georges Frêche le 3 février en conseil régional (La Gazette, 10/02/06). Le même, le 19 septembre en conseil d'agglo : « Je reste quand même favorable au nucléaire. » Nicole Moschetti-Stamm (Verts), réagit : « Vous aviez dit que vous

étiez contre ! » Georges Frêche : « Oui mais c'était pour gagner des voix. C'était à l'époque où on devait faire liste commune. » 2008 et ses élections municipales s'annoncent pleines de suspense.

Vive les supermarchés

« La grande distribution, tout le monde y tape dessus, moi je les trouve très bien. Intelligents et motivés. Et ce sont pour nous des partenaires importants. » Georges Frêche, le 1^{er} février à l'occasion de la signature, avec Auchan et Intermarché, d'une charte « pour la prévention, le tri et le recyclage des déchets » qui prévoit notamment la suppression des sacs de caisse le 20 mars 2006.

FAITES VOTRE MARCHÉ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Boîte aux lettres accessible de l'extérieur ? (O/N)

Si non, code ou consignes d'accès :

Quelle que soit votre motivation, *l'Accroche* vous propose un **abonnement** adapté. (Le prix fixe est de 20 €, les sommes versées au-delà constituent un soutien à l'association). **Pour 10 numéros :**

Normal : 20 € Motivé : 50 € Combat : 200 €

Soutien : 30 € Militant : 100 € Guerre : 999 €

Abonnement à compter du n° :

☐ Je soutiens *l'Accroche* et aide à sa diffusion. Je commande **10 numéros** (15 €)

☐ Je commande un ou plusieurs **ancien(s) numéro(s)** au prix de 2 € par numéro (indiquer le(s)quel(s), de 1 à 5) :

Chèque à l'ordre de *l'Accroche* à retourner à *l'Accroche*

6, rue de Substantion
34000 Montpellier

« L'Huma » censure un journal

Elle avait tout bien fait comme il faut, *L'Agglo-Rieuse* : interview de Jean-Louis Bousquet, secrétaire départemental du PC (25/01/06) et publicité pour l'événement (01/02/06). Las ! L'hebdomadaire satirique montpelliérain n'a pu installer ses dessins et ses journaux sur un stand de « La fête de *L'Humanité* », organisée, le 4 février, par le quotidien communiste au parc des expos.

Interrogé une première fois sur les raisons de cette décision, Max Favy, un des organisateurs, invoque d'abord « quelques difficultés structurellement pour les mettre en place », c'est-à-dire des problèmes logistiques. Nous avons ensuite contacté Jean-Louis Bousquet qui est aussi président du groupe communiste au conseil régional. Il nous a déclaré : « Il faut leur demander [à *L'Huma*] mais je pense que ça tient au contenu de *L'Agglo-Rieuse* qui est très très très agressif avec la gauche. Je pense que c'est ça. » Nous avons donc rappelé Max Favy et lui avons demandé sa réaction aux paroles du secrétaire du PC. La voici : « Si monsieur Bousquet vous a dit ça, je ne vais pas vous infirmer ce que monsieur Bousquet vous a dit. » Pour les défenseurs acharnés du pluralisme de la presse, et pas seulement de celle qui se fait enlever en Irak ou qui dessine Mahomet, il y a une pétition à signer sur Internet où il est écrit : « Le pluralisme de la presse écrite, l'accès à des informations et des analyses diversifiées sont en effet des piliers fondamentaux de l'exercice d'une citoyenneté réelle. L'intérêt de la démocratie et de la revitalisation des idéaux de la République, commandent donc de les aider. » Cette pétition est en ligne sur le site de *L'Humanité*.

J.-O. T.

Alternatives à la consommation

Le discours dominant nous persuade chaque jour un peu plus que notre bonheur, nos performances, notre valeur sociale ainsi que la pérennité de notre modèle économique, passe par la consommation. Consommer est devenu un acte citoyen. C'est même une des dernières revendications capables d'unir le mouvement syndical : « revalorisation des salaires et augmentation du pouvoir d'achat ».

Pourtant des militants s'élèvent contre ce modèle souvent présenté comme inéluctable. C'est le cas des organisateurs de la Journée sans achat qui a eu lieu fin novembre. Ceux-ci rappellent que la croissance du produit intérieur brut de 156 % en 22 ans ne s'est pas accompagnée d'une baisse du chômage. Autre exemple (page 6) : les adhérents de l'AMAP (Aide pour le maintien d'une agriculture paysanne) du Lamalou, qui disent vouloir « reprendre en main » leur alimentation via une relation directe entre producteur et consommateur.

Donner pour moins acheter

D'envergure mondiale, la Journée sans achat a été lancée, à la fin des années 90, par les canadiens du magazine antipub *Adbusters*. Elle a lieu chaque année le dernier samedi de novembre. Le choix de la date ne doit rien au hasard, puisque ce serait, selon des économistes anglo-saxons, le jour de l'année le plus porteur en termes de ventes.

Décroissance

Ainsi, le jour dit, dans un coin de la place de la Comédie, il était possible de croiser un étrange étalage présentant un bric à brac d'objets hétéroclites, digne d'un marché aux puces. Si ce n'est les pancartes invitant le passant à venir se servir librement, et gratuitement, parmi les vêtements, livres, jouets et autres bibelots mis à disposition par la poignée de militants de la Décroissance, organisateurs de la manifestation. Car « la Journée sans achat est une journée où l'on souhaite sensibiliser les gens, par une action symbolique, à moins consommer de manière régulière. Pour cela, deux alternatives : autoproductions ou dons », explique Florian, l'un des participants.

Cette année, c'est donc un « Grand don » qui a pu surprendre les gens en pleine période de sollicitation com-

merciale. Si certains passants restaient dubitatifs devant les panneaux « gratuit », se demandant ce qu'il y avait à vendre, le concept est simple : « L'idée du grand don est de se réunir pour éviter les rapports d'argent. On ne vend rien, on donne des affaires que l'on aime bien mais dont on ne se sert plus », éclaircit Brigitte qui a effectivement

apporté une partie des objets exposés.

Les donateurs ambitionnent donc d'attirer l'attention sur des problématiques environnementales en lien direct avec notre mode de vie consumériste. Pour Brigitte, en effet, « la Journée sans achat est l'occasion d'une réflexion sur notre consommation, elle rejoint



l'idée de la décroissance : on ne peut pas continuer à produire indéfiniment dans un monde aux ressources limitées ».

Afin de rendre l'ensemble le plus convivial possible, et de supporter le froid, des gâteaux faits maison et des boissons chaudes étaient également mis à disposition de manière à encourager les curieux à rester un moment. L'objectif semble en partie atteint : sur deux cents personnes environ qui se sont arrêtées sur le stand, une cinquantaine est repartie avec un objet, dont une bonne vingtaine qui s'est mise à discuter écologie et société avec les donateurs. Certains pouvaient avoir des scrupules : « *Je peux me servir, même si je ne suis pas nécessaire ?* » demande un étudiant intéressé par une veste. D'autres, au contraire, ont bien profité de l'aubaine, tel ce SDF qui avoue prendre des cassettes vidéo afin de « *les revendre chez Gilbert pour acheter à manger* ». Ce qui ne dérange pas les donateurs : « *Il peut en faire ce qu'il en veut, puisque nous les lui offrons.* »

Lien entre croissance et emploi

Pour les organisateurs, l'opération a été un succès, « *l'idée a beaucoup plu aux gens qui sont passés et ils nous soutiennent. Certains sont prêts à faire un prochain grand don, alors qu'ils ne pensent pas avoir d'engagement politique* », déclare Florian après cette journée. Un engagement politique qui, pourtant, prend le risque d'être mal perçu, tant la notion de croissance reste liée, dans les esprits, aux concepts de prospérité économique et de plein emploi. Florian ne réfute pas vouloir « *que la consommation chute – si l'on considère consommation comme équivalent à l'achat d'un objet mercantile – et que l'économie s'affaiblisse pour lui substituer une autre forme d'échange dont le don fait partie* ». En revanche, il remet en cause le lien entre croissance et emploi : « *Il faut se rendre compte qu'en 1980 il y avait 6,2 % de sans-emploi en France et selon l'Insee, en mars 2004, ils représentaient cette fois 9,8 % de la population active. Pourtant entre 1980 et 2002, les mêmes chiffres de l'Insee font état d'une augmentation du Produit intérieur brut (PIB) de la France de 156 %.* » Et de rappeler que même « *le BIT (Bureau international du travail) explique que la croissance économique ne se traduit pas nécessairement par la création de nouveaux emplois* ».

Quoi qu'il en soit, pour Florian et ses amis, notre manière de consommer mérite d'être révisée puisque « *une grande partie de ce que nous consommons est le résultat de travaux effectués dans les pays pauvres dans des conditions que nous n'accepterions pas. Sommes-nous prêts à reprendre ces travaux nous-mêmes ? N'y a-t-il pas certains travaux et objets de consommation à abandonner définitivement ?* » ■

Joan Fréguine



« Arrêter de saigner des paysans »

Une réponse à la toute puissance de la grande distribution, c'est ce que tentent d'apporter les membres de l'AMAP (Aide pour le maintien d'une agriculture paysanne) du Lamalou. Chaque semaine, ils viennent chercher leur panier de légumes apporté par le producteur.



D rôle d'endroit pour un marché. Il fait déjà nuit quand Stéphane, agriculteur, gare voiture et remorque place Pierre Viala, face à l'INRA. La lumière jaune des lampadaires éclaire le déballage des marchandises. Maryline, l'institutrice, est déjà là et l'aide à sortir les trois gros containers en plastique noir, pleins d'oignons, de pommes de terre et de mesclun. Puis ce sont les cagettes de poireaux, navets, carottes et choux qui s'alignent sur le bitume. Une autre citadine, arrivée à vélo, s'exclame : « C'est très beau Stéphane ! » Un large sourire se dessine sur la figure du paysan : « Merci. Ça fait plaisir. » Les membres de l'Association d'aide pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) du Lamalou arrivent pour faire leur provision hebdomadaire de légumes.

C'est autre chose que le froid de janvier qui pique Didier Latorre, l'un des coordinateurs de l'association. Son dis-

cours est énergique et volontaire : « Nous voulons reprendre en main notre alimentation. C'est une recherche d'autonomie dans une société qui nous dépossède de l'essentiel. » L'objectif de ces consommateurs : des fermes à taille humaine, des pratiques agricoles dans le respect des équilibres naturels en « arrêtant la saignée des paysans », selon les mots de Maryline. Car un double phénomène a touché les exploitations agricoles ces dernières décennies : diminution de leur nombre et accroissement de leur superficie. Ainsi, elles n'étaient plus que 815 000 en 2002 contre 2,3 millions en 1955.

Pas d'intermédiaire

Il y a cinq ans, Stéphane Pétrimaux a acheté trois hectares d'une terre abandonnée au pied du Pic Saint Loup. Ce n'est pas par hasard qu'il s'est lancé dans l'aventure AMAP. « C'est moi qui m'occupais des terres du CIEPAD (1) », raconte-t-il. Pour lui, il n'y a que des

avantages au principe de l'AMAP : « Je ne perds rien, tout est vendu. C'est un plus financier, il y a une grande sécurité : les clients, au lieu de payer en retard, payent en avance. C'est aussi un plus au niveau social : les gens se sentent impliqués dans la ferme. Il y a une autre approche de leurs exigences, c'est beaucoup plus valorisant. »

Les AMAP se présentent comme une alternative à la grande distribution que les syndicats paysans, toutes tendances confondues, dénoncent en raison de la pression qu'elle exerce sur les prix. Un problème d'autant plus prégnant en France que c'est le pays européen qui compte le plus grand nombre d'hyper et de supermarchés par habitant. Dans une AMAP, pas d'intermédiaire. Tout est transparent et il n'y a aucune transaction monétaire sur place. Ça tombe bien, Stéphane Pétrimaux n'a « jamais aimé faire l'épicier ».

« Démarche militante »

Quand la question de la concurrence faite au commerce de proximité se pose, les réponses sont comparables. « En tant que mangeur de légumes, expliquent les membres, on est obligé de se réapprovisionner car le panier AMAP ne suffit pas. Alors on complète dans les petits magasins. » Didier Latorre confirme : « Il n'y a concurrence que par rapport aux magasins bio. Mais il y a de la place pour tout le monde. Il ne faut pas se tromper, on est dans une démarche militante. C'est plus que du commerce équitable, c'est une économie hors économie de marché. »

« Je n'ai qu'un hectare de maraîchage et je sais que soixante paniers c'est l'optimum de ce que je peux gérer, économiquement

aussi », rappelle Stéphane Pétrimaux. Il calcule le prix du panier en fonction de ses besoins et ceux de sa famille. Il est fixé actuellement à 16 euros, peu importe que la récolte soit abondante ou pas. Et tout dépend de la saison pour la variété des produits.

Le dialogue entre l'urbain et le rural est simple, concret, voire pratique : « J'ai un gros tas de compost mais la côte était trop raide en vélo. Je te l'apporterai la prochaine fois », dit un trentenaire au béret afghan. Les discussions s'entrecroisent. Une jeune musicienne, portant encore son violoncelle sur son dos, s'adresse ravie à l'agriculteur : « L'autre jour on s'est fait une soupe, j'étais trop fière de moi. » L'ambiance discrète du début a changé. Les enfants s'amusent et l'agriculteur, très sollicité, donne des recettes et raconte ses légumes : « Il faut 7-8 mois pour faire les carottes, on se rend pas compte. » « Ah bon ? » s'étonne le jeune homme face à lui, quand un autre demande : « Combien doit-on en prendre des betteraves ? Ce n'est pas marqué sur le tableau. » « Normal, ce sont des radis noirs ! C'est mon plus mauvais élève ! » s'exclame Stéphane Pétrimaux.

La confiance

L'organisation sur place est élémentaire : un tableau qui liste la livraison du jour, la quantité à prendre par panier pour chaque légume avec ce commentaire en bas : « Légumes pas toujours calibrés, ne prenez pas que les plus gros ! » On se sert et puis on coche son nom. On touche là un des principes essentiels



d'une AMAP : la confiance. Didier Latorre s'enflamme : « Ce qu'on trouve super c'est qu'il se crée une relation d'amitié. Ça va bien au delà d'un panier de légumes. Tu passes une demi-heure, trois quart d'heure à discuter. » Néanmoins, il ne faut pas oublier le principal : l'approvisionnement en nourriture. Le paysan cultive aussi les légumes oubliés comme le panais ou la moutarde de Chine, pour des consommateurs curieux. Ça ne dérange pas Xavier, issu d'une famille d'agriculteurs, de mettre un ou deux euros de plus, s'il peut en échange avoir plus de goût en bouche. Hélène, venue avec ses deux enfants, précise : « Ce que j'apprécie, c'est que je n'ai pas à choisir. A la maison, du coup, on ne mange plus toujours la même chose. »

« Le principe politique de partage, ça colle avec mes convictions. C'est bien de pouvoir

les mettre en pratique pour une fois », poursuit Hélène. Pour Didier Latorre, « manger bio, ce n'est pas qu'un truc de bobos ». De militants certainement ! Une jeune femme en long manteau noir et au sac à main étonnant représentant un mouton en feutrine explique : « Je suis connectée depuis pas mal de temps avec tous les réseaux anti-OGM, Croac [Collectif de résistance et d'offensive anti-capitaliste, ndlr], Confédération paysanne, toute une mouvance de gens qui essaient de faire avancer le schmilblik. Alors, quand j'ai connu les AMAP, j'ai dit bingo ! » Stéphane Pétrimaux confirme : « Oui c'est vrai qu'au début ce sont des gens des réseaux militants qui l'ont créé, grâce à un noyau dur, mais après il y a des gens qui gravitent et ce ne sont pas les mêmes. Quand tu déballes comme ça dans la rue les gens sont curieux, ils s'arrêtent et posent des questions. »

20h00. Stéphane Pétrimaux, reprend ses bassines et ses cagettes. Tout est vide. Les 42 paniers du jour nourriront 55 personnes. Ce soir, le rendez-vous s'est éternisé plus que d'habitude. Didier Latorre sollicite quelques amapiens : « Qui veut venir maintenant pour la réunion ? On va lancer une AMAP fromage de chèvre. » ■

Christel Lescrainier

Déjà dans les années 60

Au Japon dans les années 60, les femmes au foyer, inquiètes des conséquences de l'agriculture intensive (pollutions multiples, disparition des paysans), proposent aux fermiers une conversion à l'agriculture organique en échange d'un soutien financier. Ce partenariat (Teikei) a inspiré en France les AMAP (Aide pour

le maintien d'une agriculture paysanne). Dans une AMAP, les consommateurs choisissent avec l'agriculteur les légumes à cultiver, le prix de la souscription, et les modalités de distribution des produits. Ensuite, chaque consommateur achète à l'avance sa part de récolte qu'il viendra récupérer pendant la saison de production.

(source : <http://alliancepec.free.fr>) L'AMAP du Lamalou a été créée en 2004. La ferme du Lamalou est située près du Mas-de-Londres (25 km de Montpellier). Les distributions s'effectuent tous les vendredis à Montpellier.

Contact : 04 67 54 32 05 (Didier Latorre) et amap34@no-log.org

(1) Créé en 1988 par Pierre Rabhi, le Centre international d'échanges de pratiques appliquées au développement formait des stagiaires du monde entier à l'agroécologie tropicale.

La sécurité divise le conseil municipal

Le vote d'un vœu demandant à l'État la création d'une police des transports à Montpellier, n'a pas fait l'unanimité lors de la session du 31 janvier. Beaucoup d'élus ont insisté sur l'importance de la prévention mais pas les socialistes, bien silencieux sur ce point.

Un peu surréaliste le début du conseil municipal du 31 janvier. Ainsi, sans qu'aucune voix ne manque, le PS a voté un vœu demandant la création d'une « police des transports » à Montpellier. Le texte dénonce l'inégalité de traitement entre Montpellier et d'autres villes (Strasbourg, Nantes, Toulouse,...) qui sont dotées par l'État d'une telle police. La droite, elle, s'est abstenue (UDF) ou n'a pas pris part au vote (UMP). Les prises de position n'ont cependant pas été toutes inverses aux clivages droite-gauche habituels sur le thème de la sécurité. Car ce vœu a été l'occasion pour les Verts, et surtout pour les communistes, de faire entendre leur différence par rapport aux socialistes. Même si cela n'a pas toujours été visible dans les votes (1). Premier point de désaccord, l'affectation par le préfet de 6 CRS à la surveil-

lance des transports montpelliérains suite aux agressions survenues les 12 et 13 janvier envers des agents de la TAM. En préambule du débat, Hélène Mandroux remercie Michel Thénault, rappelle qu'« il a même demandé 3 CRS supplémentaires » et madame le maire d'espérer « que ça aboutira ». Mais Michel Passet, lui, ne se « félicite pas de la réponse apportée par monsieur le préfet », car pour le 3^e adjoint (PC), « plus on va, et plus le volant répressif, et seulement répressif, est mis en œuvre devant de graves problèmes de notre société. »

Non réponse du ministre

Car même si le vœu demande la création de « brigades policières capables de dissuader mais aussi, le cas échéant, de désamorcer les situations de conflit avant qu'elles ne dégénèrent », il n'y est pas question de travailler plus en amont. Christian Bouillé, l'adjoint (PS) à la

sécurité, envisage bien, comme cela s'est fait à Lille en 1998, de conclure un partenariat entre l'éducation nationale, l'entreprise de transport, la police, la justice et les collectivités. Mais seulement « dans l'hypothèse où nous n'aurions personne » pour la police des transports. C'est-à-dire en cas de non-réponse du ministre de l'Intérieur à la demande du conseil municipal. Et sur ce partenariat, Christian Bouillé s'attarde sur le rôle de « la Justice qui est en arrière-plan et qui, si elle attend six mois ou deux ans pour condamner ceux qui causent de la délinquance, va à l'encontre du but recherché ». Plus tard, Jean Déan (PC) préférera retenir de ce partenariat — dont il est « plus partisan » — « une recherche collective à la réponse au problème posé plus qu'une délégation à ce qu'on pourrait appeler une police des transports. »

« Chiffre erroné »

Christian Dumont s'interroge, lui, sur les chiffres. En effet, il est fait mention dans le vœu de 1 320 « incidents recensés » en augmentation de 67 % entre 2002 et 2005. Le président du groupe UMP refuse de « faire dans le catastrophisme » et se demande : « Qu'est-ce que c'est que les incidents ? Il faut prendre simplement en considération les délits, les agressions vis-à-vis des agents de la TAM et des voyageurs et pas des incidents. Si les incidents, ça regroupe aussi le non-paiement des tickets de transport, ça ne rentre pas dans la délinquance. Votre chiffre de 1 320 est complètement erroné et stupide (2). » Et sans surprise, l'écu renvoie la balle dans le camp de la majorité en lui suggérant plutôt de « créer une police municipale du transport intercommunal ». Une manière de désamorcer l'attaque dirigée contre Nicolas



Anicroches

l'Accroche dans le flou

Dans l'article sur les conseils de quartier, titré « La mairie a lancé le débat au Corum » (l'Accroche n°5), nous faisons dire à Herbert Braun, le directeur de cabinet du maire d'Heidelberg : « Montpellier est une belle ville, mais ça n'est pas un paradis de démocratie. » Plusieurs personnes présentes le jour du discours nous affirment que c'est en réalité l'inverse qui s'est dit. Nous nous sommes renseignés auprès d'autres participants : les avis divergent mais ce qui paraît le plus probable c'est qu'Herbert Braun qui a fait son discours en français et en allemand, ait bien dit ça mais qu'il voulait dire l'inverse. Nos excuses pour la confusion occasionnée.

Sécurité participative

Hélène Mandroux ne voyant rien venir en matière de police des transports (voir ci-contre), elle envisage de « faire signer nos usagers ». Pour madame le maire, ce serait peut-être une « façon de motiver le gouvernement ». (Conseil municipal, 30/01/06) Christian Bouillé, lui, se plaint dans *Montpellier Plus* (08/02/06), du manque d'effectifs de la police nationale à Montpellier. Mais l'adjoint à la sécurité a aussi sa solution : « Il faut que les montpelliérains envoient un message fort. Je suis prêt à défiler derrière eux. » La démocratie participative, y'a que ça de vrai.

Elections avancées

Jacques Domergue, député UMP, n'est plus si sûr que les élections municipales soient avancées en septembre 2007 si Nicolas Sarkozy était élu à la présidence de la République, en mai 2007 : « Je ne sais pas si, légalement, on peut avancer une élection dans l'année en cours. »

Ambiance au PS

« Le socialisme à Montpellier ce n'est pas que le système caricatural que l'on connaît. Il faut recréer une dynamique militante car ici le PS ne milite pas, il n'a même pas de local ! A Montpellier, quand on est socialiste, on vit caché. » Cyril Gispert, militant au sein de la section Hérault du nouveau courant du parti socialiste, « Rénover maintenant », le 18 janvier lors d'une réunion au café de l'Abbaye.



Sarkozy, ministre de l'Intérieur, qui n'a jamais donné suite aux demandes des élus montpelliérains (dont Georges Frêche) et des syndicats de TAM.

« Pas en état de siège »

Catherine Labrousse (UDF) tente de mettre la majorité socialiste devant ses contradictions et évoque un éventuel retour au pouvoir du PS qui, selon elle, ferait « le contraire de ce que vous prônez dans ce vœu ». Et l'élue de rappeler qu'« il fut un temps où le PS prônait plus facilement la prévention que la répression ». La conseillère en vient ensuite au texte qu'elle juge « incomplet ». Car, pour elle, « la mise en place d'une police des transports n'est pas, à elle seule, une réponse à la question de la violence. Il faut maintenant que nous ayons la garantie que TAM passe avec le ministère de la justice une convention visant à la réparation au travers de sanctions relevant de travaux d'intérêt général. En effet, le caillassage, le tagage, doivent trouver une solution et une sanction adaptées à la hauteur du délit. »

Michel Passet va plus loin. Après avoir rappelé le civisme de « l'immense majorité des habitants de Montpellier » pour pointer qu'« on n'est pas en état de siège », l'élue PC tient à souligner que « seule la prévention peut répondre à une nécessité d'éducation, de précaution et d'accompagnement des actes et des comportements » et qu'elle « permettra de limiter la croissance des mesures répressives. Ne pas comprendre ça, c'est aller vers la répression qui entraîne la répression. » Jean-Luc Bonnet, du Mouvement des républicains et citoyens, demande de ne pas oublier que « monsieur Sarkozy a vidé de sa substance la police de proximité qui existait

en dehors des transports et qui avait un rôle fondamental dans la prévention » puis élargit son propos à la question de « la présence d'effectifs dans les services publics ». Effectifs au nombre de 59 « dans le domaine de la sécurité » à TAM, selon Serge Fleurence (PS), son président. Sur ce point, le vœu ne mentionne pourtant qu'« une équipe d'intervention de 24 personnes prêtes à porter secours en cas de troubles » et « 6 postes d'agents de prévention ».

Jean-Louis Roumégas (Verts), pour sa part, souhaite que la sécurité des passagers soit assurée dans les transports en commun « pour éviter que les gens soient dissuadés de les prendre » et qu'ils reviennent à la voiture. Mais le 2^e adjoint met en garde : « Attention de ne pas développer un discours qui devient un sentiment d'insécurité disproportionné par rapport à la réalité, discours qui est en général très facilement relayé par les médias. » L'élue appelle également à la vigilance : « C'est le jeu de Nicolas Sarkozy de nous attirer sur ce terrain-là. Auquel il ne répond que par des effets d'annonce. La police dans les écoles ? Quel aveu d'échec ! Comme disent les Guignols : Pourquoi pas une police dans les maternités pour éviter que les enfants donnent des coups de pied dans le ventre de leur mère ? » ■

Jacques-Olivier Teyssier

(1) N'ont pas pris part au vote : les élus UMP, Jean Déan (PC) et Nicole Moschetti-Stamm (Verts). Se sont abstenus : les élus UDF et Lina Angle (Verts). Les autres élus ont voté pour.

(2) *Midi Libre* évoque également ce chiffre dans son édition du 14 janvier, mais le quotidien ne parle pas d'« incidents recensés » mais carrément d'« agressions ». 1 320 agressions par an, ça ferait quand même beaucoup.

Vidéosurveillance

Visite guidée des caméras installées à Montpellier

C'est un autre moyen de découvrir la ville que vous propose l'Accroche en publiant la liste ci-dessous. Les deux premiers chiffres correspondent à un numéro d'ordre, et les deux derniers à l'année de mise en place de l'équipement. Nos remerciements à l'habitant opiniâtre qui a obtenu cette information auprès de la mairie. Contre un chèque de 0,15 €.

01.00 Place des Martyrs de la Résistance
02.00 Place Jean Jaurès (rue de la Loge sur le Virgin)
03.00 Place de la Comédie (devant le Théâtre)
04.00 Place de la Comédie (pavillon de l'Hôtel de Ville)
05.00 Place A. Gibert (au dessus de la gare)
06.00 Rue Jules Ferry (angle rue Levat)
07.00 Rue du Grand Saint Jean (angle rue Levat)
08.00 Rue de Verdun (angle rue Clos René)
09.00 Bd de l'Observatoire (angle rue Anatole France)
10.00 Bd du Jeu de Paume
11.00 Place Giral (jardins du Peyrou)
12.00 Place Paul Bec
13.00 Allée des républicains

espagnols (Corum)
14.00 Place du 11 novembre
15.00 Place Albert 1er
16.00 Rue d'Alco (angle rue P. Rimbaud)
17.00 Rue Paul Rimbaud (angle rue de l'Oasis)
18.00 Le Grand Mail (face à la police nationale)
19.00 Rue Heidelberg (parking Mc Donald's à la Mosson)
20.00 Av. de Barcelone (mairie annexe de la Mosson)
21.00 Av. du Lauragais (haut de la Mosson - parking du petit Casino)
22.00 Rue Vachet (poste police municipale Saint-Martin)
23.00 Rue Saint-Côme (angle rue Voltaire)
24.00 Rue Ricard Hilaire

(parking des Arceaux)
25.00 Av. Pedro de Luna (face au parc Tastavin)
26.00 Av. du Prof. Louis Ravas (angle rue Casseyrols - rue Rimbaud)
27.00 Rue François Coppee (poste de police municipale Gely)
28.00 Av. de Vanières (face à la piscine de la Chamberte)
29.00 Place du marché aux Fleurs (préfecture)
30.02 Rue Boussairolles (angle rue Vanneau)
31.02 Rue de Thèbes (place du Nombre d'Or)
32.02 Place Leroy-Beaulieu (plan Cabannes)
33.02 Rue de L'aiguillerie (place Notre Dame des Tables)
34.02 Rue de l'Huile (place du Petit Scel)
35.02 Rue du Palais des Guillems, (place de la Canourgue)
36.02 Esplanade de Celleneuve
37.02 Rue de la Narbonaise (angle av. du Bitterois)
38.02 Imp. Edmond (imp. Fanfonne Guillaume - crèche Galinetta)
39.02 Rue Helbert (angle gymnase M. Cerdan)
40.02 Hôtel de ville (parking des élus)
41.02 Rue du Canau (angle rue de Gironne)
42.02 Passage Bruyas (angle bd Sarail)
43.02 Place Molière (angle



rue du Cygne et rue des Etuves)
44.02 Rue du Araucarias (groupe scolaire Delteil)
45.03 Place d'Italie
46.03 Av. de Barcelone (angle rue de Leyde)
47.03 Rue d'Oxford
48.03 Rue de Leyde (à proximité de la passerelle du Grand Mail)
49.03 Rue Foch
50.03 Place François Jaumes
51.03 Place Saint-Denis
52.03 Place Salengro
53.03 Place Fourier (rue Cheng Du)
54.03 Av.V. d'Angoulême (rue de l'Amel) - Collège Croix d'Argent
55.03 Rue de Coligny (gymnase Jouanique)
56.03 Rue Vendémiaire
57.04 Rue du Razeteurs
58.04 Pont Chauliac (quai du Pirée)
59.04 Dénivelé Lapeyronie (route de Ganges)
60.04 Voie Domitienne
61.04 Place de Thessalie

62.04 Passage de l'horloge
63.04 Rond point des Près d'Arènes
64.04 Av. Albert Einstein (Zénith)
65.04 Grand rue Jean Moulin
66.04 Rue de la Monnaie
67.04 Rue Bonnier d'Alco
68.04 Rue du Pyla-Saint-Gély
69.04 Quai du Verdanson
70.05 Av. Agropolis / Zoo du Lunaret
71.05 Place Francis Ponge
72.05 Place de la Chapelle Neuve
73.05 Rue Saint Pierre
74.05 Bd Henry IV / rue de l'école de médecine
75.05 Av. Clémenceau / rue J. Vidal
76.05 Rue de L'aiguillerie / rue Foch
77.05 Esplanade Charles de Gaulle
78.05 Peyrou
79.05 Terminus Mosson
80.05 Rue Pierre Cardenal
81.05 Rue de Tipasa
82.05 Théâtre Comédie (bis)

« La ville a aussi mené, et je tiens à le saluer, parce que c'est un sujet sensible et souvent contesté, une politique volontariste d'utilisation de la vidéosurveillance. » **Nicolas Sarkozy**, ministre de l'Intérieur, à l'occasion d'un déplacement au Havre, 19 janvier 2006.

400 000 euros sont inscrits au budget 2006 de la ville de Montpellier pour étendre « le système de vidéosurveillance urbaine ».

« Je suis interrogatif sur certains moyens utilisés par la ville : vidéosurveillance, place et rôle de la police municipale. » **Michel Passet**, 3^e adjoint (PC) au maire de Montpellier, conseil municipal, 31 janvier 2006.

Budget municipal 2006

124 M€ d'investissement et quelques subventions

Avec 495 € par habitant, Montpellier se targue d'avoir un taux d'équipement bien supérieur à la moyenne nationale. Pour certains élus c'est trop. Quant aux critères d'attribution des aides aux associations, ils n'ont pas été abordés lors du vote du 20 décembre.

Montpellier est-elle suréquipée ? En tout cas la majorité municipale met en avant un « effort d'équipement » de 495 € par habitant dans le budget 2006 (pour un total de 124 M€) alors que la moyenne des villes comparables se montait à 318 € en 2005. Martine Petitout, présidente de l'association des contribuables de l'Hérault, dénonçait en conseil municipal du 20 décembre des dépenses « à la mesure » de la « gestion clientéliste » de madame le maire de Montpellier avant d'ajouter, à propos des équipements publics, que « la plupart sont sous-utilisés ». Jacques Domergue, député UMP et candidat déclaré à la mairie va même plus loin puisqu'il estime, concernant les maisons pour tous (7,8 M€ de budget de fonctionnement prévu en 2006 et 1,4 M€ pour celle des Cévennes pour un coût total de 3,4 M€), qu'il faudra en fermer certaines mais avec « des plages horaires d'ouverture plus larges pour répondre aux besoins de la population ». Autres projets ayant subi les foudres de Martine Petitout : la serre amazonienne (6,6 M€), « une lubie d'élus [Jean-Louis Roumégas (Verts), ndlr] », la maison de la péninsule ibérique (1,5 M€), « pour une population qui ne le demande pas », le stade de rugby Ovalie (1,5 M€), le réaménagement du plan Cabanes (2,5 M€), « on aurait pu faire moins cher ». A noter également en matière d'équipement, les travaux de la

ligne 2 du tramway pris en charge par la ville (11,6 M€), les pistes cyclables (2 M€), la rénovation et la construction d'écoles (7,4 M€) et le boulodrome Bernard Gasset (1,2 M€).

Concernant le logement, le projet de rénovation urbain des quartiers Cévennes-Petit Bard, Mosson et Centre (9 M€) semble faire l'unanimité. Tout comme le rabais consenti aux bailleurs sociaux sur le prix de vente des terrains pour réaliser des logements sociaux dans les ZAC (6 M€). 10,5 M€ sont aussi programmés pour l'aménagement des ZAC proprement dites. Lors du vote du 20 décembre, Frédéric Tsitsonis, pour l'UDF, regrette cependant qu'il ait fallu « attendre tout ce temps pour la rénovation », trouve normal « de mettre les bouchées doubles » aujourd'hui en matière de logement car pour le conseiller municipal, « depuis 10 ans, il se construisait trop peu de logements à Montpellier ». Martine Petitout considère même que la ville ne va pas assez loin en matière de logement. Elle propose d'abandonner le projet de nouvelle mairie (0,5 M€ en 2006) car, selon elle, « on pourrait construire 1 500 logements » avec le budget prévu (105 M€ selon la mairie). Jacques Domergue préférerait, quant à

lui, réutiliser cet argent mais pour « réorienter l'habitat » pour aider les jeunes couples avec deux enfants qui gagnent 2500-3000 € par mois et aller vers « un habitat plus petit, des villas ».

Sur l'emploi, peu de débat. La majorité considère que sa politique d'investissement génère 1 000 emplois en alimentant « le carnet de commande des entreprises » même si Martine Petitout souligne que « rien ne prouve que les marchés de travaux sont attribués à des entreprises montpelliéraines ». L'élue considère le prétexte « fallacieux » et affirme « qu'il n'a jamais fait évoluer le taux de chômage record de notre ville ». Pour Arnaud Julien (UMP), « la mobilisation pour l'emploi » nécessiterait de « vendre notre ville à l'étranger » et de « développer l'aéroport ». Quant à Frédéric Tsitsonis, il plaide pour les « maisons de l'emploi » mise en œuvre par le gouvernement mais auxquelles la mairie ne s'est pas portée candidate. Autre proposition du conseiller UDF, « les écoles de la deuxième chance » permettant à « de jeunes adultes en échec scolaire de suivre un accompagnement individualisé ». ■

J.-O. T.

Plus d'infos : www.montpellier.fr puis « La mairie » et « Finances ».

800 structures soutenues

Peu de débat lors du vote des subventions en conseil municipal le 20 décembre. A en croire le dossier de presse, ce sont pourtant « plus de 800 structures » qui bénéficient du soutien de la mairie pour un montant de 22,9 M€ (habileté de la présentation : sur cette somme, 10,6 M€ reviennent au CCAS et 4,8 aux Maisons pour tous). Martine Petitout qui avait demandé, lors du débat

d'orientation budgétaire du 1^{er} décembre, d'en « contrôler l'efficacité », n'a pas réitéré lors du vote le 20 décembre. Pour sa part, la Ligue communiste révolutionnaire s'interroge, dans un communiqué, sur les critères d'attribution avant de s'exclamer : « On aimerait bien savoir qui décide et pourquoi ! » Il est vrai que ce point n'a pas été abordé en conseil municipal. Le parti qui n'y siège pas, pointe

notamment les cultes qui « sont largement arrosés pour "participation à des travaux" : Association culturelle israélite : 20 000 €, Association culturelle musulmane des habous 10 000 €, le Centre communautaire et culturel juif (qui encaisse de tout côté) 5 000 €, et... la Confrérie des pénitents blancs, 6 000 €. On croit rêver, 6 000 € à des pénitents blancs !! Et rien aux rebelles rouges ? » ■

La patience seule réponse à l'héritage

Trains supprimés, bondés ou en retard, le trajet de l'usager du TER languedocien relève souvent du parcours du combattant. Et ça risque de durer encore. Les achats de nouveaux trains ou l'ouverture d'un centre de maintenance ne produiront pas leurs effets avant 2007.

Environ 9 000 voyageurs circulent chaque jour en TER entre Nîmes et Narbonne. A Lunel, ce ne sont pas moins de 1 500 personnes qui empruntent quotidiennement le rail. Cela doit faire beaucoup de mécontents. Car direction de la SNCF, CGT, conseil régional, Association pour le développement des transports en commun de

l'Hérault (ADTC34) sont tous d'accord sur un point : le TER en Languedoc-Roussillon fonctionne mal et en particulier autour de Montpellier.

Première manifestation de ces problèmes : des trains sont purement et simplement supprimés. Dans ce domaine, le Languedoc-Roussillon était 20^e et bon dernier du classement 2004 des régions établi par la revue *La Vie du Rail* (14/12/05) avec 5,2 % de part de km-trains supprimés. Soit une moyenne de 10 TER supprimés sur 200 qui circulent tous les jours dans notre région. Ce chiffre paraît encore plus mauvais quand on jette un œil aux pourcentages des autres régions. La 19^e (Rhône-Alpes) était à 2,8 %, soit près de deux fois moins que chez nous alors que la 1^{re} (Nord-Pas-de-Calais) se limitait à 0,4 %.

A9 saturée

Côté régularité, ce n'est pas mieux : le Languedoc-Roussillon est classé 19^e avec 87 % des trains qui arrivent avec un retard inférieur à 5 min contre 96,5 % en Alsace, première région du classement. Conséquence de ces dysfonctionnements : « Des personnes prennent un train en avance pour ne pas être en retard », analyse Eric



Boisseau de l'ADTC34. Du coup, le militant considère que le « minutage est plus respecté avec la voiture qu'avec le train ». Comment s'étonner ensuite que l'autoroute A9 soit saturée autour de Montpellier ?

Autre problème qui est souvent une conséquence de trains supprimés ou raccourcis : des wagons parfois bondés. A Lunel par exemple, il arrive même que des voyageurs doivent rester sur le quai et attendre le prochain train pour Nîmes. Ce qui n'empêche pas la fréquentation des TER de croître. « Entre 5 et 8 % par an depuis 3-4 ans », selon Francis Robert, directeur des transports régionaux à la SNCF Languedoc-Roussillon. *La Vie du Rail* classe ainsi notre région 10^e pour l'évolution de la fréquentation. Mais alors que dans d'autres régions, celle-ci s'explique par une meilleure offre (nouveau matériel, qualité du service, quantité de trains), en Languedoc-Roussillon, c'est sans doute surtout la croissance de la population qui l'entraîne mécaniquement.

Matériel inadapté

Alors incompétence de la SNCF locale ? Sans doute pas. Les problèmes que rencontrent les usagers des trains régionaux s'expliquent par trois raisons principales. La première, c'est un matériel inadapté car trop vieux et trop hétérogène. La seconde est liée à des centres de maintenance éloignés. C'est en effet à Toulouse ou Marseille que les trains régionaux sont entretenus. A la durée des interventions doit donc être ajoutée celle des trajets pour rejoindre ces centres. Sans compter, comme le souligne Francis Robert, le syndrome

du « garagiste » qui, si « vous êtes un client qui vient d'un peu plus loin et moins souvent, à la limite, vous passez derrière ». Dernière limitation et non des moindres : la saturation de l'axe Nîmes-Montpellier sur lequel passe

son bilan mais reconnaît : « Ils en font sûrement un peu plus maintenant mais ils ont augmenté les impôts en conséquence. On n'avait pas les mêmes moyens. Je me plaignais chaque jour à Jacques Blanc [ancien président de région,

“ Je me plaignais chaque jour à Jacques Blanc pour qu'il me donne des moyens ”

Richard Flandin, conseiller régional UMP, anciennement en charge des transports

le fret, les TGV, les trains internationaux, les Corails et donc aussi les TER. Saturation encore plus aiguë depuis la mise en service du TGV Méditerranée.

Sans surprise, Jean-Claude Gayssot attribue une responsabilité importante à la précédente majorité régionale dans « cette situation particulièrement dégradée ». Le vice-président (PC) de la région en charge des transports affirme que « la politique était plus du saupoudrage des moyens financiers que des réalisations, des efforts structurels ». Richard Flandin, son prédécesseur (UMP), défend

ndlr] pour qu'il me donne des moyens. » Non seulement Jean-Claude Gayssot dispose aujourd'hui de plus de moyens mais la part du budget TER (hors infrastructures) dans le budget régional a augmenté. Elle passe de 10,38 % en 2003 (source : *La Vie du Rail*) à plus de 20 % en 2006 (source : région). Conséquence : la SNCF, la CGT et l'ADTC34 ne sont pas avares de louanges à propos de ces moyens importants.

Là où la majorité actuelle exagère sans doute un peu, c'est quand elle communique habilement sur l'achat

de 46 nouvelles automotrices sans préciser que 21 avaient été déjà commandées en 2003, donc sous Jacques Blanc. Soit un an après le transfert par l'État de la compétence TER à la région. Mais au-delà de la communication politique, les livraisons de ces nouveaux matériels vont avoir un impact sur la qualité de service car, qui dit trains neufs, dit moins de pannes, moins de besoins de maintenance, des montées et des descentes facilitées, donc moins de trains supprimés et de retards.

Rénovation

Comme les livraisons vont s'étaler jusqu'en 2009, l'amélioration devrait être progressive. « Pas avant 3-4 ans », selon Alain Llop, secrétaire régional de la CGT cheminots. Francis Robert est plus optimiste : « On commencera à voir le bénéfice en 2007. » D'autant que deux autres mesures vont aussi dans le bon sens : la rénovation de 15 automotrices et la création d'un centre de maintenance à Nîmes pour le matériel neuf et pour la petite maintenance
.../...

Le RER de Montpellier

Dans un document très détaillé de 51 pages, l'Association pour le développement des transports en commun de l'Hérault, proposait en juillet 2005 la création « d'une desserte TER cadencée » de Pont St Esprit jusqu'à Cerbère/Port-Bou. C'est-à-dire un train toutes les heures à horaires fixes (6h08, 7h08, 8h08, etc). Une proposition que l'ADTC34 résume par le slogan : « Prendre le TER

comme on prend le tramway. » Le principal obstacle à cette nouvelle organisation est la saturation de l'axe Montpellier-Nîmes. Pour Alain Llop de la CGT cheminot, c'est « quasiment impossible par rapport à l'état actuel du réseau ». Même point de vue de Jean-Claude Gayssot, vice-président de région en charge des transports, à qui l'ADTC34 a présenté son projet en septembre. Sans succès,

visiblement. L'association a pourtant fait ses calculs et affirme que la fréquence des trains pourrait être augmentée sans attendre la mise en service du contournement Montpellier-Nîmes. La SNCF n'a pas été non plus convaincue. Pour Francis Robert, ces calculs sont « théoriques » et ne prennent pas en compte un certain nombre de contraintes d'exploitation. Une lueur

d'espoir cependant puisque le directeur des transports régionaux Languedoc-Roussillon dit déjà travailler à « l'organisation d'une desserte type RER de l'agglomération de Montpellier qui relierait Sète à Lunel (grosso modo). Et toutes les 10 min avoir quelque chose. » Et dire qu'il y a des Parisiens qui croyaient avoir échappé au RER en déménageant dans la région... ■

Trains régionaux (suite)

.../...

du matériel rénové (une décision dont Richard Flandin affirme être à l'origine). Donc moins de trajets et plus d'autonomie de la région par rapport aux centres de Toulouse et Marseille. Sans compter la libération de créneaux horaires (les « sillons » selon la terminologie SNCF) utilisés aujourd'hui pour les trajets de maintenance et qui seront récupérés pour le trafic TER.

Péripéties

Car les fameux sillons sont une denrée rare en Languedoc-Roussillon. Et le contournement Nîmes-Montpellier dont il est question depuis plus de 15 ans et qui permettra d'en libérer de nombreux, a connu de nombreuses péripéties. Il a été réellement relancé en 2000 sous le gouvernement Jospin dans lequel un certain Jean-Claude Gayssot était ministre des trans-



ports. Réseau ferré de France (RFF) évoque ainsi sur son site Internet régional (1) « une forte impulsion en mars 2000, avec un ensemble de décisions ministérielles visant à décongestionner l'axe ferroviaire Languedocien ». Fin 2005, Georges Frêche, le président de région, a quant à lui multiplié les initiatives pour que la ligne

TGV Nîmes-Perpignan (et donc le contournement

Nîmes-Montpellier) voie enfin le jour. Quant à la mise en service du contournement, RFF ne le prévoit pas avant 2012.

Pendant ce temps, la population autour de Montpellier continue de croître à un rythme soutenu.

Jean-Claude Gayssot prévoit 17 000 voyageurs par jour d'ici 2009 contre 13 000 aujourd'hui. Du coup, l'élus reconnaît lui-même que les décisions prises ne seront pas suffisantes. En ce point, il rejoint Eric Boisseau pour qui les mesures vont « contribuer à résorber les problèmes » mais avec une croissance de la demande forte et une offre plus attractive, les TER vont être saturés plus vite. Pour le militant, il faut donc « anticiper la fréquentation et ne pas être timoré ».

J.-O. T.

(1) www.lignenouvelle-languedocroussillon.org

Anicroches

Manque pas d'air

La Gazette (10/02/06) se félicite de l'inauguration prochaine du viaduc Loubat, situé au pied du Corum. « Viaduc qui devrait donner un peu d'air », écrit l'hebdomadaire. Oui, enfin, façon de parler. Parce que c'est quand même pour faire passer des voitures.

Il fallait oser

« La coquille de l'œuf, une matérialisation de l'ancien refuge de la place de la Comédie souffre parfois du passage des promeneurs et autres vélos, voitures ou engins de nettoyage. Le marbre s'effrite donc casse et devient dangereux. » (Montpellier Plus, 25/01/06) Supprimons les piétons et les cyclistes. Ainsi, l'Œuf sera sauvé.

Loisirs motorisés

Une pétition est lancée contre les « loisirs motorisés » (4x4, quads, motos trials, motos-neige,...) dans les espaces naturels. Les initiateurs de la pétition dénoncent « cette invasion, et l'incivisme dont elle procède » et entendent soutenir Nelly Olin, ministre de l'écologie, face au « lobby des loisirs motorisés ». C'est ici : <http://petition.stmedd.free.fr>

La main dans la boîte

On ne peut pas être de tous les combats. ATTAC Pic-Saint-Loup organisait une réunion le 16 janvier sur la fumeuse directive Bolkenstein. Le 13 janvier, l'association le faisait savoir en distribuant des tracts dans des boîtes aux lettres de Prades-le-Lez. Problème : celles qui arboraient fièrement l'autocollant « Pas de pub » y ont eu droit aussi.

Un dessinateur prévoyant

Aurel exposera des dessins d'auto du 27 février au 31 mars au bar l'Alternatif - 53, rue du faubourg Boutonnet. Le fait que ça se passe dans un bar n'a, bien sûr, rien à voir avec un quelconque alcoolisme naissant chez notre jeune dessinateur. Mais avec une certaine prévoyance, sans doute : ceux que l'exposition ennui, pourront toujours s'envoyer un ou deux verres dans le coin, histoire de ne pas être venus pour rien.

Un seul titre de transport

Utiliser plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement, c'est ce que signifie le terme quelque peu barbare d'intermodalité. Elle est déjà en place dans plusieurs régions françaises, à l'image de l'Aquitaine qui a été la première à la mettre en place avec sa carte à puce Modalis. Son détenteur peut voyager sur le réseau TER mais aussi dans les bus et tramways de l'agglomération bordelaise. Fin 2005, la région Aquitaine revendiquait près de 1 800 abonnés Modalis. En Languedoc-Roussillon on y pense, mais le principal obstacle se situe dans les mécanismes de reversement entre les différents opérateurs de transport. La SNCF prévoit cependant une première expérimentation fin 2006 et une généralisation fin 2007 n'est pas jugée « irréaliste ». Quant à l'intermodalité train-vélo, elle existe déjà, du moins en théorie, car les trains n'ont pas tous des « espaces vélos » et dans un train bondé, l'exercice peut s'avérer acrobatique, voire périlleux. ■

Le coin des accroché(e)s

Brèves - Anicroches - Brèves - Anicroches

CHU et grippe aviaire

Une patiente suspectée d'avoir contracté la grippe aviaire lors d'un voyage en Turquie a été hospitalisée le 21 janvier à Montpellier. Les tests se sont finalement révélés négatifs. Commentaire de Monique Cavalier, directeur de la recherche et de la gestion des risques au CHU de Montpellier : « Nous étions prêts. C'est pour nous un test comme en conditions réelles. » (Midi Libre, 23/01/06). Tellement « prêts » que des personnels de l'hôpital réclamaient une « mise en situation » depuis longtemps. Sans succès jusque-là. Eh ben, ils ont fini par l'avoir.

Les « people » et le public

« Pour ce qui est de l'information "people" proprement dite, force est de constater qu'elle intéresse le public. Il suffit de voir le succès des émissions de télévisions de ce genre. » C'est ce qu'a déclaré Roger Antech, directeur de la rédaction de Midi Libre, au médiateur de

son quotidien (14/01/06). Avant de conclure : « Alors sans en mettre partout parce que nous avons d'autres exigences qu'un magazine people, ne la négligeons pas. » Ah ben si ça intéresse le public, alors...

Journal cherche acheteurs

« La fièvre acheteuse des Languedociens », c'est le titre principal de la Une de Midi Libre du 8 février. A l'intérieur, le quotidien nous parle, sur une pleine page, du « boom du DVD » ou encore des « produits de beauté et des loisirs ». Il est vrai que ce jour-là, il n'y avait pas beaucoup d'actualité : Les manifestations contre le CPE (Contrat première embauche), l'audition du juge Burgaud par la commission parlementaire sur l'affaire d'Outreau ou encore le projet de loi sur les OGM. Le 13 janvier le quotidien régional était rejoint par son acolyte gratuit, Montpellier Plus. Les deux journaux titraient sur la « la fièvre du jeu » (Midi Libre). C'était un ven-

dredi 13. Qu'est-ce qu'on ferait pas pour vendre du papier et de la pub.

Vilain canard

Hélène Mandroux a salué, lors de ses vœux à la presse, la naissance de l'Accroche et des autres nouveaux journaux montpelliérains. Nous sommes tous honteux de n'avoir pu rendre son salut à madame le maire. Il faut dire que nous n'avons pas été invités à partager ce dîner du 19 janvier où les mets étaient, paraît-il, fort bons. Mais ceci n'est que brouille puisque maintenant que notre journal a été officiellement salué par la première magistrate, il devrait enfin apparaître sur le site Internet de la ville, aux côtés de nos nombreux confrères qui y sont cités. Nous en avons fait la demande le 30 décembre mais n'avons eu aucune nouvelle depuis. Simple contretemps qui ne pourrait être dû à une discrimination à notre égard. Vous imaginez ? Sur un site du service public !

l'Accroche

6, rue de Substantion
34000 Montpellier
08 75 22 88 99

www.laccroche.info (liste de diffusion et autres gâteries)

Accrocheurs(euses) :

Directeur de la publication : Jacques-Olivier Teyssier
(joteyssier@laccroche.info)
Dessins : Aurel, Bauer, Fabcaro, Gab, Lasserpe, Lecointre, Lewis Trondheim
Rédacteurs : Joan Fréguine, Christel Lescrainier, J.-O. T.
Maquette : J.-O. T.
Corrections : Fanch, Vladimir Pol

Contacts :

Rédaction : redaction@laccroche.info
Dessins : dessins@laccroche.info
Diffusion : diffusion@laccroche.info

Impression sur papier recyclé :

Stylograf - 34bis, rue de l'Université - 34000 Montpellier

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire : 0906 G 87256
ISSN 1774-8194

Ils diffusent l'Accroche...

Aiguelongue : 467, rue de la Roqueturière - 675, rue Montasinos
Albert 1er : On avance 7bis, quai des Tanneurs
Antigone : 401 & 494, rue Léon Blum - 10, pl. du nombre d'or
Arceaux : 10, bd des Arceaux - 11, av. d'Assas - 1, av. Chancel - 33, av. de l'École d'agriculture
Les Aubes : 11, bd Mounié - 282, av. de Saint-Maur
Beaux-Arts : 230, rue Jeu de Mail des Abbés - 2, place des Beaux-Arts
Boutonnet : 26 & 68, rue du fbg Boutonnet
Celleneuve : Géant Casino 129 bis, av. de Lodève
Clemenceau : 17, rue du fbg de la Saunerie - 8, av. Clemenceau - 11, rue Rondelet - Diagonal Centre 18, place St Denis
Comédie : Diagonal Capitole 7, rue de Verdun - 1, place de la Comédie - 1, rue Aristide Olivier - 4, rue Maguelone - 5, bd Victor Hugo - 25, bd Sarraill
Fac : 250 & 786, route de Mendes - Diagonal Campus 5, av. du Dr Pezet

Figuerolles : 28 & 42, rue du faubourg de Figuerolles
Foch : 2, rue du plan palais - 1, rue du Cherche-Midi - 24, rue Saint-Guilhem
Gambetta : 11 et 36, rue du fbg du Coureau - 28 & 43, cours Gambetta - Hydropousse 9, rue Chaptal - 49, rue Chaptal
Gare : 4, place Carnot & 9, rue Frédéric Bazille
Louis Blanc : 70, rue de L'Aiguillerie - 20, bd Louis Blanc - 32, rue de l'Université
Mas Drevon : 392, bd Pedro de Luna
Mas de Tesse : 1595, rue de Las Sorbes
Mermoz : Centre commercial Parc à ballons avenue Mermoz
Paume : 7, place Saint Côme
Père Soulas : 412, av. du Père Soulas
Pompignane : Super U 753, av. de la Pompignagne
Richter : 218, rue Vendémiaire - **Prades-le-Lez** : 130, rte de Mende
N.B. : quand le nom du lieu n'est pas précisé, c'est qu'il s'agit d'un marchand de journaux.

l'Accroche

Le journal indépendant de Montpellier

"On va s'en sortir", par Lewis Trondheim



Brèves - Anicroches - Brèves - Anicroches

Reconnaissance suprême

Lewis Trondheim collabore à *l'Accroche* depuis déjà cinq numéros. Cela n'a pas suffi au dessinateur de bande dessinée montpelliérain. Il a fallu qu'il obtienne, le 29 janvier, la reconnaissance suprême dans le monde de la BD : le grand prix de la ville d'Angoulême lors du festival du même nom (« éponyme » comme disent les journalistes branchés). Jusqu'à présent, Lewis était dessinateur bénévole pour *l'Accroche*. Mais suite à cette célébrité accrue, la direction du journal n'exclue pas qu'il devienne bientôt dessinateur donateur.

« Pétrole apocalypse »

Yves Cochet était à Montpellier le 2 février pour nous alerter sur les conséquences de la fin très proche (avant 2010) du pétrole bon marché. Dans son livre, *Pétrole apocalypse* (Fayard), l'ancien ministre (Verts) de l'environnement prédit « une période d'inflation et de récession, de chaos social et de conflits internationaux » si rien n'est fait rapidement pour mettre en œuvre une « sobriété nouvelle ». Problème : ces données n'ont pas encore été intégrées par grand

monde. Quelques jours plus tôt, des Sétois ont, par exemple, eu la géniale idée de faire venir de la neige de Font-Romeu pour reconstituer une piste de ski en ville (c'était la deuxième année). A Carnon, on s'émerveille sur la magnifique patinoire en plein air. En attendant le beach volley, place de la Comédie.

Emploi et environnement

Des discussions seraient en cours dans divers collectivités pour attribuer des subventions à la compagnie aérienne à bas coût, Ryanair. Dans un communiqué, la Ligue communiste révolutionnaire s'indigne : « Ainsi l'argent public est donné à une entreprise privée. Mais pourquoi ? Pour que Ryanair puisse casser les prix et concurrencer les autres ? Il est curieux, mais surtout révélateur que ces collectivités territoriales dirigées par des élus du parti socialiste se fassent ainsi les supporters du privé, avec l'argent public qui devrait être strictement réservé aux entreprises publiques pour développer l'emploi. » Pas un mot, en revanche, sur les conséquences sur l'environnement du développement du trafic aérien.

Vélos contre pub ?

Des vélos en libre service pourraient bientôt apparaître à Montpellier. Le lancement d'un appel d'offre devrait en effet être soumis au vote du conseil d'agglomération le 17 février. Comme avec le système Vélo'v en place à Lyon depuis plusieurs mois, on pourrait ainsi prendre un vélo à un endroit et le laisser à un autre. A Lyon, la première demi-heure d'utilisation est gratuite et les « stations vélos » ont été réparties tous les 300 mètres. En fonction du mode de financement (à Lyon, c'est l'afficheur publicitaire Decaux qui prend en charge l'exploitation) le nombre de cycles pourrait varier de 200 à 400, selon François Delacroix, le directeur général des services de l'agglomération. Dans un premier temps, l'opération ne concernerait que la ville de Montpellier. La mesure suffira-t-elle pour que l'agglomération atteigne l'objectif, annoncé le 1^{er} février, de 10 % des déplacements à vélo à l'horizon 2010 (contre 3-4 % aujourd'hui) ? Une autre question va aussi se poser : quelle contrepartie sera octroyée au financeur ? Gageons que les antipubs vont suivre ça de près.